

NIVEAU DE VIE DES RETRAITÉS : UNE APPRÉCIATION À NUANCER

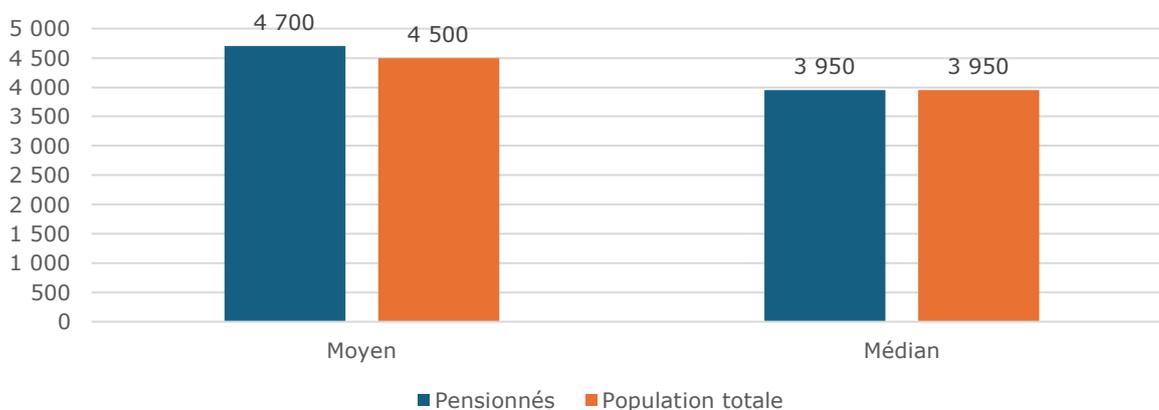
« Il est inexact de considérer que le niveau des revenus de pension serait la raison principale d'un éventuel avantage financier des retraités sur les actifs. »

Bien que les statistiques officielles semblent indiquer que le niveau de vie moyen des retraités serait supérieur à la moyenne nationale, cette donnée statistique, qui se focalise justement uniquement sur une moyenne, ne rend cependant pas compte des disparités profondes qui existent au sein de la population retraitée.

Dès lors, **communiquer sur cette constatation tout en dénonçant le niveau trop élevé des pensions au sein du système public de retraite est pour le moins indélicat, alors qu'une telle méthode de calcul tend à lisser artificiellement les inégalités et donne une vision biaisée de la réalité économique et sociale vécue par les retraités.**

En effet, lorsqu'on s'intéresse à la médiane¹ des niveaux de vie plutôt qu'à sa moyenne, le constat initial s'effondre déjà : le niveau de vie médian des retraités correspond exactement à celui de la population totale et n'est donc pas plus important ; cette analyse en médiane permet ainsi d'écarter des cas « extrêmes » qui peuvent exercer une influence importante sur la moyenne et est dès lors souvent jugée plus appropriée que l'analyse en moyenne.

Niveaux de vie moyen et médian des retraités comparés à ceux de la population totale

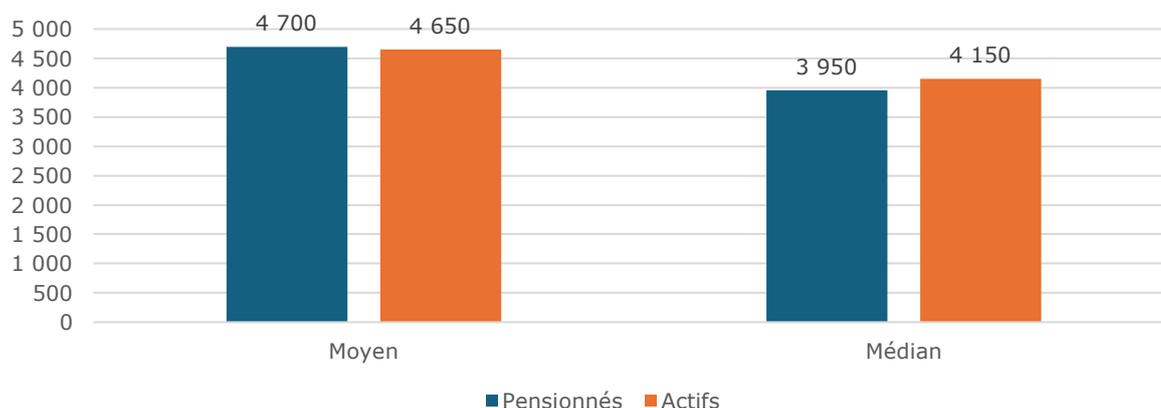


Données : Luxembourg Income Study ; calculs : CSL.

¹ À savoir le montant de revenu qui se trouve juste au milieu de tous les montants de revenu, c'est-à-dire en dessous et au-dessus duquel 50% des ménages se trouvent.

En outre, la comparaison entre les retraités et l'ensemble de la population nationale peut également fausser l'analyse, cette dernière incluant des personnes qui n'ont pas nécessairement de revenus personnels. Si l'on établit une comparaison plus pertinente, celle opposant directement les revenus des retraités à ceux des seuls actifs, on constate que l'avantage apparent des premiers disparaît : la différence est statistiquement insignifiante en moyenne, tandis qu'en médiane l'avantage est clairement du côté des actifs. **En d'autres termes, il est trompeur d'affirmer et de laisser croire, en recourant à la comparaison avec la population totale, que les retraités disposeraient en général d'un niveau de vie supérieur à la population active et qui travaille.**

Niveaux de vie moyen et médian des retraités comparés à ceux des actifs

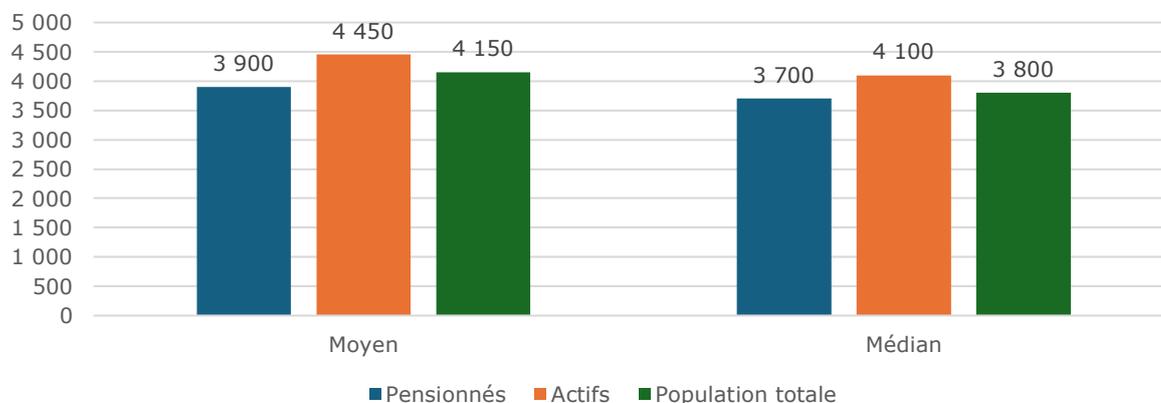


Données : Luxembourg Income Study ; calculs : CSL.

De surcroît, l'explication fréquemment diffusée, qui consiste à attribuer cet écart moyen officiel favorable aux retraités à un niveau de revenu de pension (trop) élevé, ne résiste pas à un examen plus détaillé des sources de revenus des retraités. En effet, si l'on exclut du calcul les revenus du capital, par exemple les revenus locatifs, les dividendes ou autres revenus d'investissement, la supposée supériorité du niveau de vie des retraités s'effondre complètement.

Cette distinction est essentielle, car elle met en évidence que l'avantage apparent des retraités provient en moyenne de leur accumulation patrimoniale préalable et non pas des prestations de pensions proprement dites. Par conséquent, il est inexact de considérer que le niveau des revenus de pension serait la raison principale d'un éventuel avantage financier des retraités sur les actifs.

Niveaux de vie moyen et médian sans prise en compte des revenus du capital des retraités comparés à ceux des actifs et de la population totale

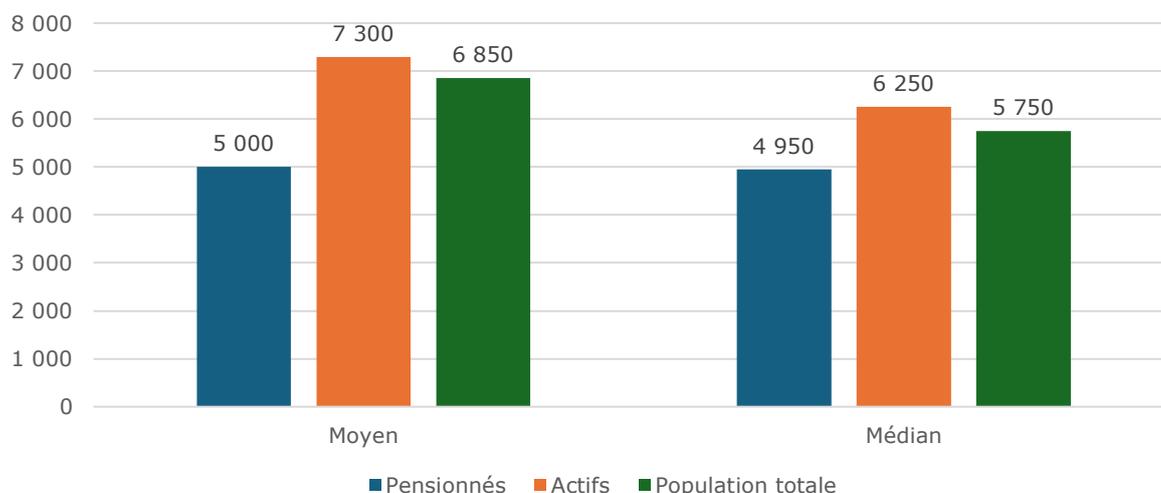


Données : Luxembourg Income Study ; calculs : CSL.

Enfin, il est primordial de différencier le « niveau de vie » (tel que la moyenne officielle le renseigne) du « niveau de revenu » ; par exemple : un retraité vivant seul avec un revenu de 2 000 euros par mois est considéré, selon la méthode statistique d'équivalence, comme disposant d'un « niveau de vie » équivalent à celui d'un parent actif gagnant 3 000 euros par mois et élevant seul un enfant de plus de 13 ans².

Le constat selon lequel le « niveau de vie » est, en moyenne, plus élevé pour les retraités que pour la population totale ne peut donc pas mener au constat que leur « revenu » dit de remplacement est plus ou trop élevé, alors que la composition de leurs ménages (souvent plus petits que chez les actifs) joue également favorablement sur leur « niveau de vie » ; l'analyse des données montre clairement que les revenus nets disponibles totaux des retraités sont plus faibles que ceux de l'ensemble de la population (et plus encore comparés à ceux des actifs).

Revenu disponible moyen et médian des retraités comparés à ceux des actifs et de la population totale



Données : Luxembourg Income Study ; calculs : CSL.

En définitive, l'idée selon laquelle les retraités bénéficieraient systématiquement d'un niveau de vie plus élevé que les actifs repose sur une lecture partielle et biaisée des statistiques disponibles. Ces moyennes trompeuses ne prennent pas en compte les différences importantes de situations entre les retraités eux-mêmes, ni la distinction entre revenu et niveau de vie.

Il est donc erroné et trompeur d'en déduire que les prestations de pension seraient globalement plus élevées que les salaires ou que les revenus des indépendants, car une analyse plus rigoureuse montre que ce n'est manifestement pas le cas.

² Le « niveau de vie » d'un ménage est l'évaluation de son revenu disponible en fonction de sa composition. Si le monoparental avec un enfant à charge gagne en apparence plus que le retraité célibataire sans personne à charge, la prise en compte de la composition du ménage du premier montre que celui-ci a en fait un niveau de vie équivalent et non pas supérieur au retraité seul qui gagne pourtant moins.